



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E202764

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2025

ÉDITÉ LE 21/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2023

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2023b00243

Siret : 953 638 756 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3820175

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TGDCB01236180

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TGRCB01236178

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE HMC

Sigle : SOCIETE NOUVELLE HMC SAS
16 ROUTE DE PREMESNIL
50700 VALOGNES

Téléphone : 02 33 52 05 16

Portable : 06 33 71 10 20

Site Internet : www.hmc-50.com

E-mail : h-m-c-50@orange.fr

Responsabilité légale :
H.S.F. - SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE (7... / FLAIS
SÉBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	30/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/06/2023
o Fenêtres de toit	12/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	12/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/06/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.